

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf juin à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Marie-Ange FOUCHEREAU, Jean PAGIS, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Pascal CRUBLEAU, Arnaud FREULON, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Muriel NOIROT, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Benoit ERMINE, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle DESNOES, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Michel THÉPAUT, Brigitte OLIGNON, Virginie GUICHARD, Jean-Pierre BOISNEAU, Joël ESNAULT, Christelle LAHAYE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Frédérique LEHON, Isabelle CHARRAUD, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Jacques BONHOMMET, Pierre-Pascal BIGOT, Guy CHESNEAU, Patrice TROISPOILS, Pascal CHEVROLLIER, Marie-Claude HAMARD, Emmanuel CHARLES, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Juanita FOUCHER, Liliane LANDEAU, Florence MARTIN, Jean-Marc COTTIER

**Pouvoirs :**

Jacques BONHOMMET donne pouvoir à Valérie AVENEL, Pierre-Pascal BIGOT donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Guy CHESNEAU donne pouvoir à Jean PAGIS, Patrice TROISPOILS donne pouvoir à Yamina RIOU, Pascal CHEVROLLIER donne pouvoir à Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD donne pouvoir à Nooruddine MUHAMMAD, Emmanuel CHARLES donne pouvoir à Virginie GUICHARD, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Annick HODÉE

**Secrétaire de séance :** Pascal CRUBLEAU

Membres en exercice :50
Membres présents :35
Pouvoirs :8
Quorum :26
Votants :43
Votes pour :43
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 23/06/2023
Date d'affichage: 03/07/2023

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20230629-2023-06-29-19-BF  
Date de télétransmission : 03/07/2023  
Date de réception préfecture : 03/07/2023

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2023-03-30-23 en date du 30 mars 2023, relative au vote du budget primitif « assainissement régie » pour l'année 2023

**Vu** l'avis favorable de la commission finances en date du 30 mai 2023 ;

**Vu** l'axe 4 du projet de territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

**Vu** l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

**CONSIDERANT** qu'une facture relative au remboursement des admissions de créances en non-valeur antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été présentée par une commune dans le cadre du transfert de la compétence « assainissement » ;

**CONSIDERANT** que la dépense s'impute au chapitre « 65- autres charges de gestion courante », il convient de procéder à des ajustements de crédit à ce chapitre sur le budget annexe « assainissement régie » année 2023 ;

Accusé de réception en préfecture 049-200071868-20230629-2023-06-29-19-BF Date de télétransmission : 03/07/2023 Date de réception préfecture : 03/07/2023
--

ASSAINISSEMENT REGIE							
INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
Nature	Dépenses			Nature	Recettes		
	Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023		Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	581 844,99		581 844,99
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	196 430,00		196 430,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	774 694,44		774 694,44
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	165 130,67		165 130,67	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	317 902,96		317 902,96				0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 974 319,90		1 974 319,90				0,00
			0,00				0,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 653 783,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 653 783,53</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 356 539,43</b>	<b>0,00</b>	<b>1 356 539,43</b>
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	909 239,90		909 239,90				
Mouvement d'ordre							
			0,00	021 VIRLEMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEM	1 166 494,00		1 166 494,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	400 000,00		400 000,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	1 500 000,00		1 500 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	400 000,00		400 000,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	400 000,00		400 000,00
	<b>4 423 023,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 423 023,43</b>		<b>4 423 023,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 423 023,43</b>
							0,00
Fonctionnement							
Nature	Dépenses			Nature	Recettes		
	Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023		Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	720 215,00		720 215,00	73 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DN	1 539 376,65	4 200,00	1 543 576,65
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAS ASSIMILES	159 321,00		159 321,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5,00		5,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS			0,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10,00		10,00
05 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 392,00	4 200,00	15 592,00				0,00
06 CHARGES FINANCIERES	68 500,00		68 500,00				0,00
07 CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 953,00		14 953,00				0,00
08 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 270,00		1 270,00				0,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>975 691,00</b>	<b>4 200,00</b>	<b>979 891,00</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 539 391,63</b>		<b>1 543 591,63</b>
				002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 702 743,37		1 702 743,37
Mouvement d'ordre							
023 VIRLEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 166 494,00		1 166 494,00				0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SI	1 500 000,00		1 500 000,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	400 000,00		400 000,00
043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00	043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00
	<b>3 642 135,00</b>	<b>4 200,00</b>	<b>3 646 335,00</b>		<b>3 642 135,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 646 335,00</b>

ENTENDU l'exposé de Madame LÉZÉ, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- Approuve la décision modificative N°1 au budget annexe « assainissement régie » telle qu'exposé ci-dessus ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 29 juin 2023  
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président



Pascal Crubleau

Secrétaire de Séance

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20230629-2023-06-29-19-BF  
Date de télétransmission : 03/07/2023  
Date de réception préfecture : 03/07/2023